



651, boul. St-Laurent Est,
Louiseville (Québec) J5V 1J1

Tél. : 819.228.9461

Télec. : 819.228.2193

Courriel : mrcinfo@mrc-maskinonge.qc.ca

Site web : www.mrc-maskinonge.qc.ca

COPIE DE RÉSOLUTION

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la MRC de Maskinongé,
tenue à Louiseville, le mercredi 8 décembre 2010, à 19 heures 30.

POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE

Objet : Adoption
N/D : 1-2

Considérant qu'en vertu des projets de loi 76 et 102, intitulés « Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale », la MRC de Maskinongé doit adopter une politique de gestion contractuelle visant à instaurer certaines mesures, afin de promouvoir la transparence de l'octroi des contrats municipaux dans le respect des règles relatives à de tels contrats;

POUR CE MOTIF :

405/12/10 Proposition de René Bourassa, maire de Saint-Barnabé,
appuyée par Denis Morin, maire de Saint-Édouard-de-Maskinongé;

Que le conseil de la MRC de Maskinongé adopte la politique de gestion contractuelle, comprenant sept (7) mesures et des annexes A à E, comme s'ils étaient ici au long écrits, et dont chacun des membres du conseil a reçu copie et déclare en avoir pris connaissance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

S/ Robert Lalonde, préfet

/S/ Janyse L. Pichette, secrétaire-trésorière

EXTRAIT POUR COPIE CONFORME LE 14 DÉCEMBRE 2010.

COPIE CONFORME

Janyse Pichette
**SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE
ET DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Une richesse infinie de trésors naturels